

INFOS SPORT UEO

DUREE DU CYCLE OBLIGATOIRE :

- L1 DROIT : 2^e semestre L2/L3 DROIT : cours au 1^{er} semestre
- L1-L2-L3 dans toutes les autres filières : cours au 1^{er} et 2^e semestre

Dates des cours de sport:

- du 11 septembre au 7 décembre : 12 séances
- du 15 janvier au 12 avril : 12 séances

Pour les annulations de séances, en raison des jours fériés, voir la date de rattrapage avec le professeur.

CONDITIONS DE VALIDATION DE L'UEO SPORT

1 - Présence en cours et investissement:

- note de présence sur 10 points :

Important !!!!! : en cas d'absence, amener un justificatif directement au professeur (et non à la scolarité ou à l'accueil de l'INU Champollion).

LES SEULS JUSTIFICATIFS ACCEPTES SONT LES CERTIFICATS MEDICAUX (de dispense du sport UEO) OU ATTESTATION DE STAGE.

Tous ces documents doivent être datés et signés.

ATTENTION : au delà de 3 absences non justifiées ,l'UEO sera invalidée automatiquement sans recours possible

- note d'investissement sur 5 points :

Cette note sera attribuée par le professeur à la fin du cycle en fonction de la participation, des progrès et de la performance.

2 - Dossier écrit

- note sur 5 points : dossier de 4 à 5 pages maximum (généralités sur l'activité, thème en lien avec votre filière, votre vécu sur le cycle écoulé...), à remettre vers la fin de cycle, à la demande du Professeur.

ATTENTION : tout dossier non rendu à la date exigée par le professeur entrainera l'invalidation automatique de l'UEO sport